

Saisie-Arrêt

(Réclamation au Centre de distribution)

Cette réclamation vise à vous inscrire sur la liste de ceux qui se partageront les sommes déposées au Centre de distribution par une personne ou un organisme.

► Comment remplir cette réclamation

(Dans cette réclamation, le masculin désigne les hommes et les femmes.)

- Remplir cette réclamation en caractères d'imprimerie (lettres carrées) ou à la dactylo.
- Les numéros des notes explicatives réfèrent aux sections de la réclamation portant les mêmes numéros.
- Si vous avez des questions sur les renseignements à inscrire dans cette réclamation, n'hésitez pas à consulter le greffier.
- Il est très important que les renseignements inscrits dans votre réclamation soient exacts et complets, sinon celle-ci vous sera retournée.

L'EN-TÊTE

- 1 Inscrire le nom du district judiciaire où vous faites votre réclamation.
- 2 Inscrire le nom de la cour appropriée.
- 3 Inscrire le numéro de dossier qui apparaît sur l'avis que vous a transmis le Centre de distribution (ne rien inscrire dans la section « S/def.»)

SECTION « IDENTIFICATION DES PARTIES »

- 4 Inscrire le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui a réclamé la saisie de votre débiteur (« partie demanderesse »).
- 5 Inscrire le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui détient des sommes d'argent appartenant à votre débiteur (« tiers-saisie »).
- 6 Inscrire votre nom, votre adresse et, si vous le connaissez, le numéro que le greffier a attribué à votre dossier (« numéro du réclamant »). **Inscrire les données lisiblement, car les chèques seront expédiés à cette adresse.**
- 7 Inscrire le nom et l'adresse de la personne qui vous doit de l'argent (« partie défenderesse »).

SECTION « RÉCLAMATION »

- 8 Inscrire votre nom et votre adresse.
- 9 Inscrire les sommes que vous réclamez (capital, intérêts et frais de réclamation compris).
- 10 À remplir par votre avocat si vous en avez un.
- 11 Faire le total de la réclamation (la vôtre et celle de votre avocat). Vous devez déduire de ces montants les sommes déjà versées par votre débiteur.
- 12 Identifier la nature de la créance et depuis quand elle vous est due.
- 13 Énumérer les pièces produites pour justifier votre demande. Les pièces justificatives **originales** doivent être annexées à cette réclamation.
- 14 Vous pouvez, si vous le voulez, inscrire à la section « référence » un numéro de votre choix pour vos dossiers. Ce numéro apparaîtra sur le talon de chèque qui vous sera éventuellement expédié dans le cadre de cette réclamation.

SECTION « SERMENT »

- 15** Vous devez faire assermenter les informations fournies dans cette demande. Présentez-vous devant une personne autorisée à procéder à l'assermentation.

Peuvent faire prêter serment un commissaire à l'assermentation, les greffiers d'une cour de justice et leur adjoint, les avocats, les notaires et les juges de paix. Les maires, les greffiers municipaux et les secrétaires-trésoriers de toutes les municipalités sont habilités à recevoir les serments, mais dans les limites de leur territoire.

SECTION « AVIS »

- 16** Avant de déposer votre demande à la cour, vous devez en transmettre une copie à la partie demanderesse (voir note 4), une copie à la partie défenderesse (voir note 7) et une copie au tiers saisi (voir note 5).

Vous devez faire parvenir ces copies par courrier recommandé, courrier prioritaire ou par huissier et annexer une preuve que vous l'avez fait. Cette preuve peut être soit un avis de réception, soit un récépissé de la poste.

- 17** Signer le formulaire et indiquez l'endroit et la date de cette signature.

SECTION « ENDOS »

- 18** Inscrire le nom du district judiciaire où vous déposez votre réclamation.

- 19** Inscrire le numéro que le greffier a attribué à votre dossier.

- 20** Inscrire le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui a réclamé la saisie.

- 21** Inscrire le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui détient des avoirs appartenant à votre débiteur.

- 22** Inscrire le nom et l'adresse de votre débiteur.

- 23** Inscrire votre nom et votre adresse.

- 24** Si vous êtes représenté par un avocat, inscrire son nom et son adresse.

SECTION « PROCURATION »

Ne remplir la procuration que si une personne autre qu'un avocat vous représente dans cette réclamation.

- 25** Inscrire le nom et l'adresse de la personne que vous autorisez à recevoir les chèques émis à votre nom dans le cadre de cette réclamation et signer.

- 26** Inscrire le nom et l'adresse d'un témoin de cette procuration. Le témoin doit signer.

Important

- ▶ Joindre à ce formulaire un mandat ou un chèque certifié au montant de _____ émis au nom du ministre des Finances. Ce montant sera ajouté à votre réclamation. (Le montant des frais exigés pour déposer cette demande est fixé par règlement gouvernemental.)

Cette réclamation sera versée au dossier de la personne qui fait l'objet de la saisie.

Un chèque sera émis à votre nom dès que le total des sommes accumulées dans votre compte le justifiera.

- ▶ La partie demanderesse (voir note 4) ne peut utiliser cette demande pour figurer sur la liste de ceux à qui seront distribuées les sommes saisies. Elle doit plutôt remplir la « *Demande de distribution en matière de saisie-arrêt* » et y joindre un état de ses frais.
- ▶ Les personnes qui font des réclamations dans le cadre de la saisie-arrêt et leurs avocats doivent aviser le Centre de distribution de tout changement d'adresse.
- ▶ Dans le cas où la réclamation est faite par un avocat, les chèques émis au nom du réclamant lui seront expédiés.

